

Adoptions: une arrestation

Congo-Kinshasa La patronne de l'orphelinat avait retenu les enfants adoptés par des Belges.

La saga des orphelins congolais adoptés par des familles étrangères – notamment belges – ne s'est pas terminée avec leur autorisation de sortie du Congo, donnée mardi dernier par les autorités de Kinshasa.

Ces dernières avaient décidé un moratoire sur les adoptions internationales en 2013 et des enfants déjà adoptés attendaient depuis lors à Kinshasa de pouvoir rejoindre leur famille adoptive, dont 11 enfants devenus belges. Une Belge, Laurence Sénéchal, avait même tenté de sortir illégalement sa fille du Congo.

Ce 3 novembre, les autorités congolaises ont donné le feu vert à leur départ de Kinshasa.

Candidate aux élections européennes

Le lendemain, la directrice de l'orphelinat où ils étaient hébergés, Julienne Mpemba, s'est rendue à l'ambassade pour "voir comment régler la situation des enfants", nous ont indiqué les Affaires étrangères belges. M^{me} Mpemba est une Belgo-Congolaise de Namur, qui a été, en 2014, candidate socialiste malheureuse aux élections européennes; elle était alors attachée au Conseil des villes et communes de la Région wallonne. Elle était bien connue à Namur pour ses activités en faveur de son orphelinat de Kinshasa, Tumaini, notamment dans les milieux chrétiens qui relayaient ses appels de fonds.

Selon un blog congolais (jlmushim-

paku), M^{me} Mpemba aurait été, mercredi, "séquestrée" par l'ambassadeur et victime d'un malaise cardiaque dans son bureau. Aux Affaires étrangères belges, on dément toute séquestration mais on reconnaît que la dame a "fait une scène" et s'est montrée "peu coopérative" pour organiser le départ des enfants adoptés vers la Belgique.

Elle a séquestré les enfants

Que réclamait M^{me} Mpemba? Difficile à préciser, selon les Affaires étrangères belges, parce qu'elle "changeait sans cesse de demande et de position". Il semblerait néanmoins qu'elle réclame le paiement d'arriérés de pension à certaines des familles belges adoptives et qu'elle n'entendait pas laisser partir les enfants avant d'être payée. Il faut noter que la pratique de séquestrer pour exiger le paiement d'une somme due est courante dans les hôpitaux de Kinshasa, qui retiennent régulièrement des malades contre leur gré afin d'être payés.

Selon les Affaires étrangères belges, M^{me} Mpemba aurait "caché les enfants" et ces derniers "ont été libérés par les autorités congolaises", qui ont arrêté la Belgo-Congolaise vendredi.

Les enfants adoptés ont alors été placés en sécurité à l'ambassade de Belgique à Kinshasa. L'un d'entre eux a rejoint Bruxelles samedi, tandis que les dix autres devaient y arriver ce lundi pour y être réunis avec leurs familles adoptives.

Dans une déclaration à l'agence Belga, le ministre belge des Affaires étrangères a souligné la coopération efficace des autorités congolaises dans cette affaire.

Marie-France Cros

"Les enfants ont été libérés par les autorités congolaises."

AFFAIRES ÉTRANGÈRES BELGES
Déclaration du porte-parole à "La Libre Belgique".